



AUTORISATION DROIT À L'IMAGE 2023/24

Dans le cadre du centre de loisirs, des photos et vidéos vont être réalisées, afin de communiquer sur nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)....., tuteur légal de(s) l'enfant(s)

.....

Autorise gracieusement, le centre social ADAJ à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur le site adaj.org, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association.

N'autorise pas, le centre social ADAJ à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux.

Cette autorisation est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

A, le

Signature